

EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2024

ÉPREUVE DE PROJET OU D'ÉTUDE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription.

Durée : 4 heures
Coefficient : 5

SPÉCIALITÉ : PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES

OPTION : SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 65 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Ingénieur territorial, vous êtes directeur des services techniques d'Ingéville, commune rurale de 3 000 habitants située à 200 kilomètres du littoral.

Ingéville dispose d'un niveau moyen de captation d'eau avec une nappe phréatique impactée par le faible niveau de précipitation des derniers mois.

Dans un contexte de changement climatique et alors qu'il souhaite développer l'attractivité du territoire en validant l'implantation d'un camping, le maire vous sollicite sur la gestion des risques naturels au niveau de la commune. Ingéville connaît en effet depuis quelques années un déficit d'eau tant en basse saison qu'en saison haute. Le territoire est également traversé par une rivière dont le cours d'eau peut sortir de son lit en cas de fortes pluies. La commune est donc aussi soumise à un risque d'inondation.

Par ailleurs, un agriculteur local consomme une part non négligeable d'eau pour sa production de maïs. Il ne voit pas forcément d'un bon œil le projet d'implantation d'un camping sur la commune.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) a été réalisé il y a plusieurs années. Vous avez fait le constat de la nécessité de le mettre à jour lors de votre récente prise de fonction.

Question 1 (6 points)

Vous rédigerez une note, à l'attention du maire, sur les enjeux de préservation de la ressource en eau pour une commune telle qu'Ingéville.

Vous y préciserez les dispositifs réglementaires existants et spécifiez leur rôle.

Question 2 (6 points)

Le maire d'Ingéville est également convaincu de la nécessité d'actualiser le PCS afin d'y intégrer le risque sécheresse et inondation.

- a) Vous proposerez une démarche pour conduire cette actualisation du PCS (étapes, calendrier et gouvernance). (3 points)
- b) Vous rédigerez le plan détaillé d'une fiche prévention sur le risque sécheresse qui sera intégrée dans le PCS actualisé. (3 points)

Question 3 (3 points)

Le maire envisage de présenter le projet d'implantation du camping lors du prochain conseil municipal et lors d'une réunion à venir avec le préfet. Ce dernier s'inquiète des troubles à l'ordre public que pourrait susciter la diffusion de l'information relative à la réalisation de cet équipement. Les restrictions imposées lors des derniers épisodes de sécheresse ont en effet créé des tensions au sein de la population.

Vous proposerez au maire un argumentaire pour préparer ces rencontres et rassurer les différents acteurs sur la compatibilité du projet de camping avec les risques naturels de la commune et la gestion de l'eau sur le territoire.

Question 4 (5 points)

Il vous est demandé de travailler à la prévention des épisodes de sécheresse.

- a) Le maire souhaite, au travers du DICRIM, impliquer la population en cas de crise liée à la sécheresse. Vous lui proposerez un plan d'actions en conséquence, qui tiendra compte des spécificités territoriales d'Ingéville. (3 points)
- b) Vous indiquerez des mesures à moyen et long termes visant à minimiser les impacts des épisodes de sécheresses sur Ingéville. (2 points)

Liste des documents :

- Document 1 :** « Mise en œuvre des mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse » - *Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires* - mai 2023 - 5 pages
- Document 2 :** « Instruction du gouvernement du 7 mai 2019 relative au projet de territoire pour la gestion de l'eau » - *Ministère de la Transition écologique et solidaire* - 19 pages
- Document 3 :** « La consommation d'eau des campings passée à la loupe en Vendée » - Jean-Marie Le Provost - *Ouest France* - 28 juin 2023 - 3 pages
- Document 4 :** « Tout savoir sur la GEMAPI » - *Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer* - 2017 - 12 pages
- Document 5 :** « Le DICRIM ou Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs » - *episeine.fr* - juillet 2023 - 6 pages
- Document 6 :** « Arrêté portant modification de la composition du comité local de l'eau du schéma d'aménagement et de la gestion des eaux de la Charente » - *Préfecture de la Charente* - 9 octobre 2015 - 6 pages
- Document 7 :** « Guide pratique d'élaboration du volet inondation du plan communal de sauvegarde » (extraits) - *Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC)* - automne 2019 - 7 pages
- Document 8 :** « Rapport d'information déposé par la mission d'information sur l'adaptation de la politique de l'eau au défi climatique » (extrait) - *Assemblée nationale* - 17 janvier 2024 - 3 pages

Liste des annexes :

- Annexe A :** Photo aérienne d'Ingéville - *geoportail.gouv.fr* - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Dans un souci environnemental, les impressions en noir et blanc sont privilégiées.

Les détails non perceptibles du fait de ce choix reprographique ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.